



MINISTÈRE DES ARMÉES

DÉLÉGATION À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le jeudi 29 mars 2018

Communiqué de Florence Parly, ministre des Armées

Déplacement dans le Morbihan sur la base des fusiliers marins et commandos et visite du site industriel de Naval Group à Lorient

Florence Parly, ministre des Armées, s'est aujourd'hui rendue sur la base navale de Lanester, où sont stationnés six des sept commandos de la Marine nationale, l'école des fusiliers marins et le commandement de la force des fusiliers marins et commandos. A Lorient, elle a visité un site industriel de Naval Group qui abrite la conception et l'assemblage des frégates destinées à la Marine nationale et aux pays partenaires de la France.



Crédit photo : Véronique Besnard

Commandos marine

Sur la base des fusiliers marins et commandos marine, la ministre, accompagnée du chef d'état-major de la Marine, l'amiral Christophe Prazuck, a rencontré le personnel de la Force des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO), qui réunit les unités de fusiliers marins spécialisées dans les actions de défense et d'interdiction maritime et les unités de commandos qui constituent les forces spéciales de la Marine.



Crédit photo : Véronique Besnard

Engagés au quotidien dans des opérations extérieures à dominante maritime (comme la lutte contre la piraterie ou le trafic de drogue) ou terrestre (comme la lutte contre le terrorisme sur les théâtres d'opérations extérieures), ils développent et entretiennent des compétences pour les actions spéciales dans les différents milieux par voie maritime, aérienne et terrestre au profit du commandement des opérations spéciales. La ministre a échangé avec ces marins d'exception et observé leur savoir-faire, au cours d'un exercice d'assaut de vive force, en embarquant sur une ECUME (Embarcation Commando à Usage Multiple Embarquable). La FORFUSCO s'inscrit dans une démarche dynamique de transformation afin de faire face à l'évolution rapide de différents types de menaces.



Crédit photo : Véronique Besnard

Naval Group

Florence Parly a ensuite visité le site industriel de Naval Group, où elle a été accueillie par son PDG, Hervé Guillou. La ministre a rencontré les salariés de Naval Group, qui réalisent les travaux d'achèvement de la 5^{ème} frégate multi-missions (FREMM) de la Marine nationale, « la Bretagne », poursuivent la construction de la 6^{ème} FREMM, « la Normandie », et ont commencé la réalisation des blocs de la 7^{ème} FREMM, « l'Alsace », qui disposera comme la 8^{ème} et dernière FREMM, « la Lorraine », d'une capacité de défense aérienne élargie. Un point de situation de la conception des futures frégates de taille intermédiaire et de leur système de combat lui a également été présenté.



Crédit photo : Véronique Besnard

La Marine nationale au sein de la LPM

La ministre a ensuite prononcé une allocution devant le personnel de Naval Group et de la Marine nationale de l'arrondissement de Lorient, abordant notamment le projet de Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, voté mardi 27 mars en première lecture à l'Assemblée nationale, qui donne à la Marine nationale des moyens à la hauteur de ses missions et garantit le maintien de l'excellence technologique de notre industrie de défense.

Le projet de LPM 2019-2025 prévoit notamment que la Marine nationale bénéficie de sous-marins nucléaires d'attaque et de frégates plus modernes, avec la livraison des sous-marins BARRACUDA, des FREMM et des Frégates de taille intermédiaire (FTI) - respectivement 4, 8 et 2 auront été livrés en 2025.

Dans le même temps, un renouvellement accéléré des unités anciennes permettra de répondre au besoin dans les domaines les plus critiques. Un effort important sera, en particulier, consacré aux patrouilleurs avec une augmentation de la cible, portée de 17 à 19 unités, dont 11 auront été livrés en 2025.

La LPM apportera pour la marine des systèmes très innovants comme le système de lutte anti-mines futur (SLAMF) qui sera basé sur l'emploi de drones de surface et sous-marins. La LPM lancera également le développement du système de drone aérien pour la marine (SDAM) qui équipera les frégates et renforcera leur allonge en terme de surveillance et de renseignement.

La rénovation des avions de patrouille maritime ATL2 sera pour sa part étendue à 18 aéronefs au lieu de 15 initialement prévus, qui seront tous livrés sur la période de la LPM. La flotte logistique sera renouvelée et verra son format augmenter avec quatre bâtiments à double coque en remplacement des 3 pétroliers-ravitailleurs actuellement en service.

Des études seront en outre initiées pour définir les modalités de réalisation d'un nouveau porte-avions, qui porteront tant sur le système de propulsion que sur l'intégration des nouvelles technologies, notamment dans le domaine des catapultes.

Enfin, conformément à la décision prise par le Président de la République, cette LPM verra également le démarrage du renouvellement des deux composantes de la dissuasion nucléaire. Dans ce cadre cela donnera lieu, pour la composante océanique, au lancement de la réalisation du sous-marin nucléaire lanceur d'engin de 3ème génération (SNLE 3G) et du développement de la future version du missile M 51.

Vous trouverez en pièce-jointe le discours de la ministre des Armées : Seul le prononcé fait foi.

Contacts presse

Cabinet de la ministre des Armées
Service de presse et de communication
Tél : 01 42 19 67 16
cc9-sec@cabinet.defense.gouv.fr